

16 et 17 mai 2015

« Destination Moulins »



16
/ 17
MAI
2015



21^{ÈME}
ÉDITION DES

JOURNÉES EUROPÉENNES DES

MOULINS

ET DU PATRIMOINE MEULIER



La Fédération Des Moulins de France,
L'Association Moleriae,
France Hydro Electricité

vous invitent, en 2015, à participer

aux

**« Journées Européennes des Moulins et du
Patrimoine Meulier »,**

dans le cadre du « Mai Européen des Moulins »,
et de

« 2015, Année Européenne du Patrimoine Industriel et Technique »

Les 16 et 17 mai 2015

Contact des chargées de ce dossier :

Mme Dominique Charpentier 06 21 68 41 07

Mme Bridget Petit (relations européennes) 06 19 62 03 89

journées.desmoulins@gmail.com



Pourquoi mettre en lumière, chaque année, le patrimoine qui constitue les moulins ?

1°) Parce que le moulin est le premier outil patrimonial de l'humanité. En effet, avec l'invention du moulin, son perfectionnement, ses applications, on a nourri les hommes. Mais que dire de son rôle dans l'évolution de nos activités artisanales et industrielles au cours des siècles, dans la production de houille blanche.... Parmi ses applications, n'oublions pas aussi les norias, les éoliennes qui remontaient l'eau pour la distribuer sur des sites où elle faisait défaut.

2°) Parce que nous avons encore en France de beaux vestiges de sites industriels et hydrauliques, de tours, de musées, de beaux paysages façonnés de la main de l'homme, tous ces éléments nous rappelant l'existence d'un moulin ou d'une carrière de meules. Parce que ces vestiges doivent être mieux connus pour mieux être conservés et pour être mis en valeur.

3°) Parce que de beaux chantiers de réhabilitation ont été menés par des privés, des associations, des communes, des communautés de communes et que ces chantiers doivent être salués, honorés et mis en lumière.

4°) Parce que le moulin, c'est aussi une histoire humaine, une multitude de métiers (dont certains ont disparu) qui s'y rattachent comme par exemple ceux qui sont liés à l'extraction des meules,

5°) Parce que, aujourd'hui, des sites ont été réhabilités, vivent une nouvelle vie et méritent d'être découverts comme les musées, les galeries, les bibliothèques ou des lieux de réunions installés dans un ancien moulin, les gîtes, les centrales hydroélectriques, les sentiers découverts dans des anciennes carrières de meules.

6°) Parce que notre Fédération s'est donné pour objectif la sauvegarde des moulins avec tout ce que cela sous-entend, dont l'organisation d'actions de communication autour du Patrimoine Moulin en direction du grand public.

7°) Parce que des fouilles archéologiques, des recherches historiques nous permettent de renforcer nos connaissances sur leur existence, leur période d'activité, leur utilisation,

8°) Parce que, derrière toutes actions pour faire connaître, pour sauver des moulins, des carrières de meules, des éoliennes, des norias, il y a de grands élans de générosité émanant de personnes qui œuvrent à titre privé, associatif, ou par la volonté d'élus ou d'organisations publiques qui méritent que nous proposons un temps pour les honorer.



Qui sont nos partenaires ?



➤ **Moleriae** : Une association européenne, née au lendemain d'un premier grand Colloque International sur les Meules et les Carrières de Meules qui s'est tenu à La Ferté-Sous-Jouarre. L'association a pour objet de mettre en commun et de faire connaître l'industrie meulière et son histoire, ses techniques, ses lieux à travers le monde et notamment le continent européen. Elle s'intéresse plus particulièrement aux aspects historiques et actuels de cette industrie, à la sauvegarde de son patrimoine, à la coopération entre villes, collectivités territoriales, organismes, entreprises et particuliers pour en favoriser la connaissance et la valorisation.
www.moleriae.eu contact@moleriae.eu



➤ **France Hydro Electricité** : France Hydro Électricité est le syndicat professionnel représentant la petite hydroélectricité. Les adhérents de France Hydro Électricité exploitent aujourd'hui plus de 500 centrales réparties sur tout le territoire français, avec une puissance installée cumulée de 4 300 MW environ (soit 18 % de la puissance installée hydroélectrique en France) ainsi qu'avec des entreprises de services (banque, assurance, achat d'électricité, etc.), fabrication d'équipements, matériels électriques et mécaniques, des bureaux d'étude.
<http://www.france-hydro-electricite.fr/>

Année européenne du Patrimoine Industriel et Technique



Dans une résolution adoptée par la Commission permanente du Conseil de l'Europe, réunie à Paris le 8 mars 2013, l'Assemblée a adressé aux Etats membres une série de recommandations concrètes visant à préserver le patrimoine industriel européen. Afin que cette protection soit efficace, l'APCE a proposé la conception d'un label européen du patrimoine industriel. Suivant les conclusions de la rapporteure sur cette question, Ismeta Dervoz (Bosnie-Herzégovine, PPE/DC), l'Assemblée a également invité l'UE et l'Unesco à examiner la possibilité de lancer, avec le Conseil de l'Europe, ***l'Année européenne du patrimoine industriel en 2015***, se référant à la campagne menée par l'E-FAITH
<http://www.e-faith.org/>



Comment participer ?

- ✓ en nous signalant vos sites ouverts à la visite (d'une façon permanente, ponctuelle dont les 16 et (ou)17 mai
- ✓ en préparant une animation pour l'occasion sur un site les 16 et (ou) 17 mai 2015
- ✓ en organisant une conférence sur vos travaux et recherches, en présentant une exposition....
- ✓ en menant toutes initiatives mettant en valeur le patrimoine que constituent les moulins.

Autres suggestions : -

- ✓ Un moulin ouvert à l'occasion de la Nuit des Musées ? Pourquoi pas ? –
- ✓ Une manifestation autour du pain en partenariat avec un boulanger, dans le cadre de la Semaine du Pain ? Pourquoi pas ?

Nous ferons le relais sur <http://www.journees-europeennes-des-moulins.org>

En pièces jointes : un bulletin d'inscription ainsi que le visuel des journées.

Pour s'inscrire :

- ✓ Soit directement en ligne : <http://www.journees-europeennes-des-moulins.org>
- ✓ Soit par courrier électronique : journées.desmoulins@gmail.com
- ✓ Soit par courrier postal à :

Dominique CHARPENTIER – Moulin de Labarthe – 33540 BLASIMON
- Contact téléphonique : **06 21 68 41 07** ou **06 19 62 03 89**

**Vous ne faites pas de manifestation spéciale pour ces journées ?
Mais vous ouvrez un moulin chaque dimanche, chaque week-end,
Ces journées sont faites, aussi, pour la promotion de votre site :
Inscrivez-vous !**

